



N° 22

Séance du 24/06/2018

Objet : Déplacement de M. HAMADA Daahalane Patrick à Paris du 25 au 27 juin 2018.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 38
Présents : 16
Nombre suffrages : 17

Date de convocation :
20/06/2018

Date d'affichage :
20/06/2018

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture le :

Et affichage du :

Après une première convocation le 20 juin 2018 sans atteindre le quorum, l'Assemblée Délibérante s'est réunie à nouveau le 24 avril 2018 à 08h00, au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement dans ses locaux de Mroalé sous la présidence de M. ANTOYISSA Zaïnoudine.

Etaient présents :

M. ABDALLAH Saïd, M. ABDOU Mikidachi, M. AHMED-COMBO Ali, Mme ALI Fatima, M. ANTOYISSA Zaïnoudine, M. ATTOUMANI Issoufi, M. HAROUNA Zaidani, M. HAMIDOU Mouhamadi Ali, M. IBRAHIMA SAID Maanrifa, M. KAMARDINE Mansour, M. MAHAMOUD Hadhurina Soufiani, M. MIKIDADI Madihali, M. MADI Saïd, M. MROIVILI Mouhamadi Moindjié, M. SAID Mohamed Barrabe, et M. YOUSOUFOU Soulaïmana.

Etaient absents :

Mme ABDOU-MADI Sandati, Mme ABDOU COLO Nassuhati, Mme AHMED Fatima M. ANTOINE Ibrahim Salim, M. ATTOUMANI Harouna, Mme BAMANA Anchya, Mme AHMED Aïda, M. ALI-MALLOU Assani, Mme BACAR Inchaty Soilihi, Mme CHANFI Dahabia, Mme DOUKAINI Kamaria, M. HAIDAR Mohamed El-Amine, Mme MADI ASSANI Binti, Mme MAHADI Salima, Mme MAHAMOUDOU Laouia, M. MATTOIR Abdullah, Mme MROIVILI Amina Moilim, Mme MADI MARI Moissoukari, Mme SAINDOU Dhoirifia, Mme MASSIALA Sadanati, et Mme MVOULANA Chakila Laila.

Procurations : M. HAMADA Dahalane Patrick a donné procuration à M. AHMED-COMBO Ali.

Etaient excusés : Néant.

Secrétaire de séance : M. MADI Saïd

Le Président rappelle que le conseiller M. HAMADA Dahalane Patrick a été élu en 2018 secrétaire général de l'Interco-Outre-Mer. Il est invité en cette qualité à participer à un séminaire prévu du 26 au 27 juin 2018 à Paris selon le calendrier suivant :

- Lundi 25 juin 2018 « Réunion de préparation aux Ateliers Dynamique(s) Littoral dédiés aux Outre-mer sur la stratégie de gestion du trait de côte »

Suite à la réunion du 1er février 2018 en partenariat avec l'ANEL et EUCC France sur les risques

littoraux ultramarins, l'objectif de cette réunion est de préparer un mémorandum de recommandations et de retours d'expériences à soumettre aux Ateliers Dynamique(s) Littoral qui se tiendront le 26 et le 27 juin 2018. Le phénomène d'érosion côtière est de plus en plus préoccupant sur nos territoires ultramarins, accentué par des changements climatiques difficilement maîtrisables et vigoureux. Il convient donc de réfléchir ensemble sur les adaptations que nous pouvons proposer afin que ce phénomène soit parfaitement intégré dans les politiques publiques et les stratégies d'aménagement et de développement des territoires ultramarins.

- **Mardi 26 & Mercredi 27 juin 2018 « Ateliers Dynamique(s) Littoral- Les spécificités des Outre-Mer : session de travail à Paris les 26 et 27 juin »**

Cette démarche, sous l'initiative du Ministère de la transition écologique et solidaire, s'inscrit dans le plan d'actions de la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte, et se construit autour d'ateliers thématiques. Dynamique(s) Littoral sera en mesure de nous fournir un programme définitif (avec indication du lieu à Paris) début juin.

Les frais de déplacement, et de missions des membres de l'association revenant à leur intercommunalité, il est proposé au conseil communautaire de décider la prise en charge dans le budget de la 3CO des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration de M. HAMADA Dahalane Patrick au titre de cette mission.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de prendre en charge les frais indiqués ci-dessus.



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme

Fait à TSINGONI, le 24/06/2018.

Le Président,

M. Zaïnoudine ANTOYISSA

